



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

1. **Code d'identification unique du produit type :**

CAP212A

2. **Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :**

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. **Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Système de détection et d'alarme incendie

Partie 5 : Détecteur de chaleur-Détecteurs ponctuels

Partie 17 : Isolateurs de court-circuit

4. **Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

**Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com**

5. **Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**

NA

6. **Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**

Système 1

7. **Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par norme une harmonisée :**

EN 54-5: 2017 + A1: 2018

EN 54-17 : 2005+ AC : 2007



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075130.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

NA

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances ¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Fiabilité d fonctionnement :		
Positionnement des composants sensibles à la chaleur	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Indication individuelle d'alarme	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Raccordement de dispositifs auxiliaires	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Surveillance des détecteurs de chaleur à tête amovible	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Moyens de calibrage	N/A	EN 54-5:2017+ A1:2018
Réglage sur site de la sensibilité de fonctionnement	NA	EN 54-5:2017+ A1:2018
Détecteur utilisant un logiciel (le cas échéant)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Conditions nominales de déclenchement/sensibilité :		
Influence de la direction	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Température statique de réponse	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Temps de réponse à la température typique d'application	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Temps de réponse à partir de 25°C	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Temps de réponse à partir d'une température ambiante élevée.	N/A	EN 54-5:2017+ A1:2018
Reproductibilité	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Délai de réponse (temps de réponse) :		
Essai complémentaire pour les détecteurs ponctuels de chaleur portant le suffixe S	N/A	EN 54-5:2017+ A1:2018
Essai complémentaire pour les détecteurs ponctuels de chaleur portant le suffixe R	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Tolérance sur la tension d'alimentation		
Variation des paramètres d'alimentation électrique	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Durabilité des conditions nominales de déclenchement/Sensibilité :		
Résistance à la température : Froid (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Chaleur sèche (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Résistance à l'humidité :		
Chaleur humide cyclique (essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Chaleur humide continue (essai d'endurance)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Résistance à la corrosion :		
Corrosion par le dioxyde de soufre (SO ₂) (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Résistance aux vibrations :		
Choc (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Impact (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Vibration sinusoïdale (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Vibration sinusoïdale (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018
Stabilité Electrique :		
CEM, immunité (Essai fonctionnel)	Conforme	EN 54-5:2017+ A1:2018

1) « non applicable » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas

Caractéristiques essentielles	Performances ¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Paramètres de performances en cas d'incendie		
Reproductibilité	Conforme	EN 54-17: 2005 +AC: 2007
Fiabilité de fonctionnement		
Exigences	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Tolérance sur la tension d'alimentation		
Variation des paramètres d'alimentation électrique	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement : Résistance aux températures		
Chaleur sèche (Essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Froid (essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement : résistance aux vibrations		
Choc (Essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Impact (Essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Vibration sinusoïdale (Essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Vibration sinusoïdale (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement : résistance à l'humidité		
Chaleur humide cyclique (Essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Chaleur humide, état stable (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Durabilité de la fiabilité de fonctionnement : résistance à la corrosion		
Corrosion par le dioxyde de soufre (SO ₂) (Essai d'endurance)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007



DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Durabilité de la fiabilité de fonctionnement :
stabilité Electrique

Variation des paramètres d'alimentation électrique	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007
Compatibilité électromagnétique (CEM), essais d'immunité (Essai opérationnel)	Conforme	EN 54-17: 2005+AC: 2007

1) « non applicable » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas.

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

Jean-François Duhamel
Responsable Certification

A Nanterre, le 20 juillet 2022.

FINSECUR
62 rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
Tél. : 01 41 37 91 91
Fax : 01 41 37 92 01
Siret : 350 589 396 00 141 - APE 2630Z